

Conseil scientifique de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Recommandations résultant du séminaire « Éthique : Quand les sciences du numérique s'invitent de près dans la vie des humains »

Les sciences de l'information ne peuvent s'affranchir des questions d'éthique. Qu'elles traitent nos données personnelles ou qu'elles modifient nos habitudes de vie ou nos rapports sociaux, une masse croissante de technologies soulèvent des problèmes d'éthique. Un exemple peut être emprunté à Jean-Gabriel Ganascia¹ pour illustrer la complexité de trancher sur ces questions : si beaucoup s'offusqueraient d'implants dans le cerveau pour créer un réseau de cerveaux en ligne comme Elon Musk le propose avec sa société NeuraLink, tout le monde se réjouirait du même type d'implant s'il était utilisé pour la rééducation de patients ayant subi un traumatisme crânien.

Le Conseil Scientifique de l'Institut CNRS des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I) a organisé le 1^{er} décembre 2020 un séminaire sur les questions d'éthique qui touchent les activités de l'INS2I, avec pour but de mettre en emphase ces questions et de dégager des recommandations pour l'institut.

Quatre intervenants et un invité se sont exprimés :

- Claude Kirchner, CCNE pour les sciences de la vie et de la santé, Comité national pilote d'éthique du numérique, Inria (Intervenant)
"Éthique du numérique: où et comment y réfléchir et y contribuer ?"
- Michel Beaudouin-Lafon, Université Paris-Saclay et vice-chair de l'ACM TPC (Intervenant)
"Éthique et politiques publiques : l'expérience de l'ACM Technology Council"
- Wendy Mackay, Inria (Intervenante)
"Éthique et IHM : qui protège-t-on ?"
- François Pellegrini, Université de Bordeaux (Intervenant)
"Enjeux éthiques de la protection des données à caractère personnel"
- Rémy Mosseri, CNRS, membre du COMETS (Invité)

Les problèmes d'éthique en recherche sur le numérique se posent dès lors que les contributions des chercheurs ou l'usage de ces contributions questionnent le système de valeurs des individus. *Est-ce que mes recherches respectent la vie privée des utilisateurs ? Est-ce que mon nouveau périphérique d'entrée est ergonomique ? Est-ce que l'utilisateur garde son autonomie en utilisant un système qui serait basé sur mon algorithme intelligent ?* Voici autant d'exemples de questions éthiques qui doivent soulever des débats pour prendre des décisions délicates. Ces questions s'organisent en deux catégories : les questions d'éthique *générique* (touchant potentiellement l'ensemble de la société sur des thématiques générales) et les questions d'éthique *opérationnelle* (concernant l'activité de recherche elle-même, les méthodes utilisées pour un projet de recherche ou un protocole expérimental). Il est indispensable que les chercheurs soient en mesure de se poser les bonnes questions suffisamment en amont, et puissent identifier aisément les bons interlocuteurs pour en

¹ extrait d'un chapitre sur l'éthique des interfaces humain-machine publié prochainement aux éditions du CNRS.

discuter. Cette capacité à entrevoir les enjeux d'éthique et à en débattre repose sur la *sensibilisation et la formation des chercheurs* à ce qu'est l'éthique, afin qu'ils se posent les bonnes questions. Ces réflexions doivent être systématiques pour les questions opérationnelles. Les chercheurs doivent aussi prendre du recul régulièrement pour réfléchir à leurs domaines de recherche et à leurs potentielles applications avec une approche générale. Une meilleure formation des chercheurs à l'éthique favorisera une recherche responsable vis-à-vis de la société et de l'individu, et améliorera aussi leur capacité à prendre la parole dans l'espace public — ne serait-ce que pour modérer les propos de journalistes qui diffuseraient rapidement et de manière déformée des résultats scientifiques ou qui, soumis à l'enthousiasme que provoque une innovation, oublieraient d'évoquer les problèmes d'éthique qu'elle soulève.

Il est également souligné que les questions d'éthique dépendent de la perspective adoptée, et que l'interdisciplinarité aide à adopter un point de vue plus englobant et à capturer et traiter davantage de questions et problématiques. Les SHS peuvent notamment apporter un éclairage et une perspective enrichissante sur les questions du numérique. Les chercheurs du numérique peuvent en effet avoir des difficultés à prendre de bonnes décisions face à un risque supposé lointain (par opposition à un gain certain immédiat). Les présentations ont également pointé le fait que certains instituts et organes ont une forte expérience dans le traitement des questions d'éthique. C'est le cas de l'INSB par exemple, ou des espaces régionaux éthiques, essentiellement rattachés aux CHUs. Cette expérience est souvent orientée vers le domaine médical, mais elle pourrait être adaptée aux questions spécifiques du numérique, que ce soit concernant le traitement des données sensibles comme à propos de la conduite d'expériences de recherche non interventionnelles, très courantes en Interaction Humain-Machine par exemple.

Discuter des questions d'éthique nécessite de pouvoir accéder à l'information disponible sur ces questions. Aujourd'hui, des corpus de ressources existent (les rapports du COMETS, du CCNE, mais aussi de l'ACM Technology Policy Council si l'on sort des frontières françaises) mais ils sont dispersés et peu structurés. Centraliser et indexer ces ressources dans un portail/système d'information faciliterait leur accès et permettrait aux chercheurs d'aborder les questions d'éthique de manière plus efficace.

A la lumière de ce séminaire, le CSI formule les recommandations suivantes à destination de l'INS2I:

- en plus du COMETS, créer une structure d'échange propre au CNRS vers lequel les chercheurs pourraient se tourner pour leurs problèmes d'éthique opérationnels. Cette structure n'aurait pas vocation à regrouper toutes les compétences mais plutôt à *indexer* les *interlocuteurs* (Comités d'Éthique de la Recherche des Universités par exemple) et les *ressources* pertinentes (textes de la CNIL par exemple).
- proposer des formations à tous les personnels de la recherche afin de sensibiliser aux questions d'éthique et d'apprendre à les traiter de manière adéquate — d'abord en tant que chercheur dans la pratique de notre métier, mais aussi en prenant en compte les conséquences sociétales de nos travaux et de façon à pouvoir intervenir dans l'espace public/médiatique. Une piste d'entrée pour le CNRS serait de faire mention spécifiquement de l'éthique dans l'AAP unique en ajoutant une case « formations transversales » (avec comme exemple : éthique, parité, harcèlement).
- créer des lieux de discussion (forums...) permettant d'aborder les problèmes de façon interdisciplinaire, et organiser des colloques (comme celui qui avait été fait pour "humain et numérique en interaction" par exemple)



- en tant que tutelle de laboratoires universitaires, s'assurer que les sciences du numériques sont dans le domaine de compétences des comités éthiques locaux (comme les Comités d'Éthique de la Recherche — CER) afin qu'ils puissent traiter les questions du numérique de façon plus experte (le COERLE d'Inria peut servir d'inspiration) et flexible (par exemple, avec des systèmes d'« ombrelle » pour des séries de recherche non interventionnelles et de même nature).

Isabelle QUEINNEC
Présidente du Conseil scientifique de l'INS2I

Recommandation adoptée le 24 février 2021
A l'unanimité de 21 votants

Destinataires :

- M. Ali CHARARA, directeur de l'INS2I
- Mme Jacqueline FAGARD, présidente de la Fédération des Comités d'éthique de la recherche (CER)
- Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des unités INS2I et à tous leurs personnels